

Modules d'aide aux élèves non-francophones

Collège Stéphane-PIOBETTA
2 Rue du Maréchal FOCH
BP 805
85021 La Roche sur Yon

Cet établissement n'existe plus depuis la rentrée 2007

Contactez la coordonnatrice Dominique Barbé – CASNAV-CAREP - IA 85 – 02 51 37 05 42

Chef d'établissement : **Mme FRUGIER Marie Dominique**
Personne contact : **Mme BARBE Dominique, CAREP 85 (certifié de lettres)**
Public concerné : **Elèves nouvellement arrivés**
Date de l'écrit : **2004**

Axe académique : **Les rapports entre la culture et la pédagogie**

Résumé

Devant l'augmentation du nombre d'élèves primo-arrivants scolarisés directement, il a fallu réfléchir à un dispositif spécifique qui vise à intégrer le jeune dans une classe correspondant à sa classe d'âge en favorisant une orientation exigeante. Outre le suivi psychologique pour traumatismes vécus, des modules accueillent les élèves selon le niveau de langue (appris en FLE) dans différentes disciplines.

Mots-clés pré-définis

Structure/niveau : tous niveaux
Dispositifs : module, accompagnement
Thèmes : profils spécifiques, nouveaux arrivants
Champs disciplinaires : français, histoire-géographie, mathématiques

Mots-clés libres : allophone, nouveaux arrivants, intégration, casnav, carep, FLE, FLS



Rapide historique de l'accueil : évolution du dispositif

Le nombre des enfants allophones scolarisés en collège à La Roche sur Yon (Vendée) augmentant de manière significative depuis 1996, il est devenu urgent de répondre à leurs besoins spécifiques.

Trois grandes étapes

- Dans un premier temps un soutien effectué par des professeurs de français volontaires (HSA) a permis de les accueillir mais très vite l'insuffisance de cette organisation liée au nombre croissant d'élèves les a conduits à mettre en place un dispositif plus structuré.
- Dès la **rentrée 1998**, le collège Piobetta a mis en place des modules visant à aider les **élèves non francophones** car leur nombre augmente de manière significative.

Il s'agit d'enfants arrivant d'un pays étranger et scolarisés directement vu leur âge au collège : on les désigne sous le terme de « **primo-arrivants** » ; il ne faut pas les confondre avec les enfants issus de l'immigration et ayant accompli une scolarité primaire en France.

- Ces méthodes d'apprentissage du français sont désignés par le terme **FLE** (Français Langue Etrangère) ; inspirés des pratiques observées au collège Stendhal à Nantes, ces modules (descriptif en annexe) ont bien fonctionné **jusqu'en juin 2001**. Ils sont assurés par des professeurs volontaires qui ont suivi une formation auprès de Mme Amelineau du CEFISEM de Nantes. Cet enseignement spécifique se nourrissait des compétences de l'ADEPY (Association pour le

DEveloppement du Pays Yonnais) dont une permanente, Mme Herbreteau et un bénévole, M. Durand, prenaient en charge les élèves les plus en difficulté par rapport à la langue.

Les élèves sont répartis en 2 groupes selon leur niveau de langue. Ils sont extraits de leur classe le jeudi après-midi ; ils bénéficient de l'aide d'un camarade tuteur qui leur transmet le travail à faire. Ils participent aux activités suivantes :

Semaine A	Semaine B	
Français niveau 1 (ADEPY)	Maths niveau 1	Histoire-géographie
Français niveau 2 (professeurs)	Histoire-géographie	Maths niveau 2

- Pour des raisons conjoncturelles (absence de financement) mais aussi idéologiques (refus de pallier les manques de l'Éducation nationale) ce partenariat est en panne depuis juin 2001 ; par ailleurs, l'évolution des conditions d'arrivée en France de ces jeunes et l'extrême diversité de leurs difficultés – non seulement du point de vue scolaire mais aussi d'un point de vue comportemental (voir conclusion) – ont conduit l'équipe à modifier l'organisation précédemment décrite : des **solutions de plus en plus individualisées** sont désormais proposées aux élèves qui progressent par très petits groupes de 2 ou 3 ; parfois même le soutien est complètement individuel.

Organisation actuelle

Philosophie générale

Ces jeunes sont répartis dans les **niveaux correspondant à leur classe d'âge** car c'est le principe du bain linguistique qui prévaut dans notre collège ; à certains moments de la semaine, ils sont extraits de leur classe pour des séquences d'apprentissage spécifique de français et de mathématiques à raison d'une à trois heures par semaine (ex : 1 h à 1 h 30 de FLE et 1 h de maths).

Dans la mesure du possible, ils sont placés dans des classes où un professeur est sinon directement impliqué dans le soutien FLE, du moins convaincu par ce projet ; par ailleurs un système de tutorat entre élèves permet à ces jeunes de ne pas perdre le fil du cours.

Adaptations nécessaires

L'expérience de ces deux dernières années montre la nécessité d'une grande **souplesse** dans les réponses à apporter à ces élèves y compris au niveau de l'organisation de leur emploi du temps ; ainsi une répartition des groupes qui semblait satisfaisante à la rentrée peut-elle s'avérer inefficace à l'usage : il convient donc de réorganiser le soutien quitte parfois à donner moins d'heures à tel ou tel élève dont l'attention ne peut rester fixée trop longtemps ou qui ne peut supporter la comparaison avec un de ses camarades (ex : rivalité violente entre un élève algérien et un roumain l'an passé).

Évaluation

Dans le cadre du module, on ne saurait produire une évaluation notée pour plusieurs raisons :

- D'abord chaque élève progresse à son rythme et cette progression est liée à sa vie au collège et hors du collège. Un échec, un problème de famille peuvent entraîner des périodes de stagnation, voire de régression.
- Ensuite, la progression de l'apprentissage d'une langue se fait par paliers. L'élève acquiert assez vite la langue orale celle de la cour de récréation, de la rue... mais le passage à la langue scolaire et à ses outils d'analyse est beaucoup plus lent.
- Enfin, si on veut évaluer un niveau de connaissances, il faut savoir qu'une compétence acquise à un moment précis ne l'est quelquefois plus un mois ou deux plus tard.

En réalité la meilleure évaluation est celle qui se fait au sein du groupe-classe. Même si les compétences acquises par un élève non francophone ne sont pas les mêmes que celles d'un autre élève, on voit sur le long terme une évolution très nette (construction des phrases, élargissement du vocabulaire, meilleure maîtrise de l'orthographe et de la conjugaison) qui doit être valorisée.

Toutefois, cette évaluation au sein de la classe ne manque pas de poser de multiples questions : elle est au coeur de la réflexion de l'équipe.

Un travail d'équipe

Le lien avec l'enseignant « ordinaire » requiert une grande vigilance : information et sensibilisation des collègues à la spécificité de ces élèves et conseils sur leur évaluation au sein du groupe classe.

Une équipe restreinte mais efficace s'est constituée au fil du temps et assure le bon déroulement de l'accueil : clairement identifiées ces **personnes-ressources** sont à même de répondre aux questions que se posent les autres collègues et de les aider à gérer les difficultés qui ne manquent pas de survenir.

L'**aide-éducatrice** en charge de l'aide aux devoirs s'est aussi beaucoup impliquée depuis 3 ans dans le suivi de ces élèves.

Enfin, un dialogue permanent avec l'**assistante sociale** permet d'appréhender le jeune dans toute sa dimension humaine et d'établir un contact constructif avec sa famille ; cette dimension est essentielle car elle place le jeune dans une dynamique d'apprentissage très fortement conditionnée par sa capacité à intégrer une nouvelle culture sans renier la sienne.

Relations avec la famille

Une attention toute particulière est accordée aux relations avec les familles (souvent monoparentales) qui, mises en confiance, acceptent d'être aidées non seulement pour des problèmes pratiques et financiers (papiers, demi-pension...) mais aussi dans leur rôle éducatif : ses mères sont elles-mêmes souvent un peu perdues et, tiraillées entre leur culture d'origine et la culture française, ne savent pas trop quels repères donner à leurs adolescents qui prétextent parfois de cette nouvelle vie pour imposer leur loi...

C'est sans doute ici que le partenariat avec des associations prend tout son sens : accompagnant les parents dans leurs démarches, bien au fait de leurs difficultés, elles les aident aussi dans leur apprentissage de la langue française (pour certains il s'agit même d'alphabétisation).

Partenariat : regrets et espoirs

Notre collaboration durant 3 années avec l'ADEPY a été remarquable du point de vue des relations avec les familles : prenant en charge nos élèves allophones les plus en difficulté et les soutenant aussi à domicile, travaillant aussi avec leurs mères, ces deux personnes ont permis à plusieurs élèves de redresser la tête. A notre grand regret ce partenariat a pris fin.

Un exemple significatif : sans citer de nom, on peut affirmer que grâce à ce partenariat collège association un de nos jeunes algériens quasiment analphabète à son arrivée en France (6^{ème}) a pu éviter de tomber dans la délinquance et a été admis en SEGPA (4^{ème}) ; il reste d'ailleurs très attaché à notre collège où il vient souvent nous rendre visite. Dès qu'il aura 16 ans, il bénéficiera de nouveau du soutien de l'association mais hors collège, mais pour l'heure il ne reçoit plus d'aide spécifique, à son grand regret.

Cet exemple a aussi pour but de montrer les limites du soutien FLE dispensé au collège. Les professeurs ne sont pas formés à **l'alphabétisation** et sont démunis vis à vis de ces jeunes qu'on leur confie : il est donc indispensable mais difficile de s'adjoindre des compétences extérieures. Dans le cas qui nous occupe, le recrutement pour le CAREP 85 d'une enseignante du premier degré spécialisée en FLE mais aussi maître G offre des perspectives rassurantes : ses compétences pourront être mises à contribution si un jeune analphabète était scolarisé au collège l'an prochain.

Bien que les références culturelles, le repérage dans le temps et l'espace pose problème à nos élèves allophones, nous n'avons plus actuellement de collègue qui prenne en charge le soutien en histoire-géographie.

Un objectif ambitieux : une orientation choisie et non plus subie

La plupart de nos élèves allophones se heurtent à des difficultés dues non à un manque de compétences mais à une méconnaissance du français. Or ce manque de maîtrise de la langue peut lourdement peser sur leur orientation. Si la langue usuelle s'acquiert vite, il n'en va pas de même pour la langue scolaire, c'est pourquoi il est nécessaire de donner à ces élèves des cours spécifiques de français langue seconde.

Un des soucis premiers de l'équipe est de faire émerger chez ces jeunes les aptitudes qui leur permettront de les orienter de façon la plus équitable, c'est à dire en prenant en compte leurs goûts et leurs capacités sans considérer le français comme handicap déterminant. Regrettons au passage qu'aux examens aucun compte ne soit tenu de ce problème de langue.

En guise de conclusion

L'intérêt d'une telle stratégie est de permettre grâce à l'emploi de méthode de langue, d'évaluer la progression de l'élève en français. Elle lui apporte aussi l'aide qui lui permettra de retrouver des notions qu'il connaît dans une autre langue et dans une autre culture et de les faire à nouveau siennes mais en français.

Enfin, en proposant à la fois des travaux de groupe et des travaux individuels, elle dynamise l'élève et le pousse sur les voies de la réussite.

Même si notre objectif premier en tant que professionnels de l'éducation reste la réussite scolaire de ces jeunes, nous sommes très attachés à leur épanouissement personnel et sommes amenés à les accompagner dans leur plus ou moins difficile adaptation à la société française.

Notons à ce propos une sensible évolution du public accueilli en Vendée : il y a quelques années nous recevions des enfants dont les parents avaient choisi de venir pour des raisons professionnelles (beaucoup de cadres), aujourd'hui nous recevons des familles qui ont fui leur pays d'origine dans des conditions souvent dramatiques (Algérie, Somalie). Il est clair que ce vécu douloureux pèse lourd sur leur scolarité. Ces enfants sont gravement traumatisés par leur vécu dans le pays d'origine et nous devons mettre en place un suivi psychologique (travail avec l'assistante sociale).

L'effet-maître est ici particulièrement marqué et la relation privilégiée qui s'installe entre le jeune et les adultes qui l'accompagnent au collège conditionne pour une grande part la réussite de l'élève.

Outre des compétences professionnelles, le soutien FLE requiert de la part de l'enseignant des qualités relationnelles que ne valident aucun diplôme !...

Pour l'équipe du Collège Piobetta, Dominique Barbé, CAREP 85